DEPARTEMENT Isère

Envoyé en préfecture le 22/12/2023 Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le

ID: 038-213801863-20231222-2023_102_DM2-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de GRESSE en VERCORS

N° 2023-102

Séance du 22 décembre 2023 à 18h00

Le Conseil Municipal, dûment convoqué en séance extraordinaire le 19 décembre 2023, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Jean-Marc BELLOT, Maire.

<u>Présents</u>: Jean-Marc Bellot, Coralie Capel Stoltz, Eric Mena, Gilles Apeloig, Dominique Greslou, Jac Samson,

Fatima Chomat, Didier Riche, Octavie Martin, Michel-Pierre Pecoul

Représenté : Bertrand Lecuyer par Eric Mena ; Coralie Capel Stoltz par Jean-Marc Bellot

Absents:

Secrétaire: Octavie MARTIN

VOTE:

11 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

2023-102- Délibération modificative n°2 du budget général

Le Maire expose,

Le conseil municipal doit se prononcer pour procéder aux mouvements comptables suivants dans le cadre d'une Décision Modificative n° 2 du budget n°01510 du BUDGET GENERAL.

Le chapitre « Subventions d'équipement versées » ne dispose pas des crédits suffisants pour couvrir les dépenses de fin d'exercice 2023 car les attributions de compensation à la Communauté de commune n'avait pas été budgété.

Au compte 20415342, il convient d'augmenter les crédits de 14 000€ pour assurer le versement complet de la subvention communale pour les enneigeurs (40 000€).

Se faisant, une baisse de crédits du même montant est à réaliser.

Au chapitre, « Immobilisations incorporelles », compte « Frais d'études, recherche et développement et frais d'insertion », sont retirés 14 000€ compte-tenu du fait que Croisée d'Archi sera payé sur l'exercice 2024 contrairement à ce qui avait été prévu au budget prévisionnel.

Après délibération, le conseil municipal décide :

- D'APPROUVER les mouvements budgétaires suivants sur le budget général n°01510 :

Délibération modificative n°2

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT		A CONTRACT OF A BUILDING A STATE OF A STATE		
D-203 : Frals études, recherche et développement et frals d'insertion	14 000,00 €		0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	14 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00€
D-20415342 : Subv. éts IC - Bâtiments et installations	0,00 €	14 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	0,00 €	14 000,00 €	0,00 €	0,00€
Total INVESTISSEMENT	14 000,00 €	14 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		, (0),00 0€		0,00€

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus Gresse-en-Vercors, le 22/12/2023 Monsieur Jean-Marc BELLOT Maire



Envoyé en préfecture le 22/12/2023

Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le

ID: 038-213801863-20231222-2023_102_DM2-DE